



Mon employeur suspecté à titre privé

Par **Typhoo**, le **26/08/2009** à **16:36**

Bonjour,

Je vous prie avant tout de m'excuser si cette question ne figure pas dans la bonne rubrique. Je l'ai mise là où cela me semblait le plus logique.

Je viens d'apprendre que mon employeur actuel est suspecté à titre personnel dans une affaire de fraude.

Au vu des documents que la police m'a montré, je crains fort que sa culpabilité ne fasse aucun doute.

Il aurait apparemment détourné des salaires. De nombreuses personnes ont déjà déposé plainte à son encontre et la liste risque de s'agrandir.

Les faits remontent à près de trois ans.

J'aimerais savoir si la société pour laquelle je travaille, donc SA société, est en péril s'il est attaqué d'un point de vue personnel et reconnu coupable. Notre société est une SPRL.

Je vous remercie d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter et je reste à votre disposition si j'ai omis de préciser des faits importants.

Par **citoyenalpha**, le **26/08/2009** à **17:53**

Bonjour

en soit non toutefois

en cas d'utilisation des fonds frauduleux au profit de la société

ou en cas de condamnation à de la prison ferme voir à une interdiction de diriger gérer une société

vosre employeur peut être contraint de déposer le bilan de sa société.

Restant à votre disposition.

Par **Typhoo**, le **26/08/2009** à **23:06**

Bonsoir,

Merci beaucoup pour votre réponse si rapide, malheureusement elle confirme ce que je craignais.

Encore merci et bonne soirée à vous !